



La Feuille de Chou de la CGT

Proche,
Efficace,
Solidaire...

Edition spéciale
Action Sociale

Mai 2010

Edito : *Localement ou nationalement, le contexte est à la mobilisation. Recul de nos droits, dégradation de nos conditions de travail, casse des services publics, de notre système social de solidarité... La logique qui s'opère au Conseil Général, en France, en Europe est la même. Elle provoque les dégâts que nous connaissons. Nous sommes dans une période charnière. Pour la CGT, elle doit devenir celle du renforcement des solidarités, en exprimant collectivement le mécontentement général des salariés face à la dégradation permanente de nos conditions de travail et de nos conditions de vie.*

A la direction de l'action sociale, nous sommes en première ligne. Nous constatons les incidences de la crise et des politiques menées sur la population. Nous subissons une importante dégradation de nos conditions de travail liée à la « réorganisation » et aux réductions de moyen. Les indicateurs de souffrance au travail sont dans le rouge.

De la cave au grenier, la désorganisation remet en cause le sens du travail jusqu'à l'absurde, comme si le « S » de « Social » signifiait « Shadok »... Ca suffit !

Le gouvernement, comme notre employeur, doivent entendre le refus des citoyens et des salariés de poursuivre sur cette voie. La CGT, dans l'unité et le rassemblement, propose d'autres solutions. Nous vous invitons à une mise en mouvement du personnel de l'action sociale en juin 2010 par une AG et une mobilisation.

Désorganisation de l'action sociale : Où va-t-on ?

Après le temps du bilan de l'action sociale, doit arriver le temps des améliorations nécessaires.

Le 1^{er} avril 2010, s'est tenu un Comité Technique Paritaire (CTP) extraordinaire pour effectuer le Bilan de la direction de l'action sociale. Nous avons confronté 2 visions très différentes. L'institution porte une appréciation « globalement positive » de la « réorganisation », quand nous posons le constat de nombreux dysfonctionnements de la « désorganisation de l'action sociale ». Nous avons pu exprimer les fortes insatisfactions du personnel et l'illustrer de très nombreux exemples. Nous nous sommes appuyés sur le document de 16 pages que nous avons élaboré collectivement : Bilan et propositions d'améliorations (document consultable sur le site internet).

Le 20 mai en Comité Hygiène et Sécurité, est abordé le bilan de la médecine du travail. Il y figure de très nombreuses remarques confirmant notre analyse : « Un an après la réorganisation de la DASDY, peu de travailleurs sociaux et médico-sociaux trouvent un avantage pour leur travail avec la population ».

« La plupart regrette le manque de soutien technique et une gestion comptable qui ne tient plus compte de la spécificité du travail sur le terrain ».

« Les RASS ont une charge de travail avec une responsabilité très importante qui semble difficilement tenable sur le long terme ».

« Les secrétaires [...] se sentent souvent dévalorisées ».



Le 22 juin lors du 2^{ème} CTP consacré à ce dossier l'institution doit répondre à nos propositions d'amélioration.

→ **Nous constatons un fort mécontentement qui grandit dans les services.** Il est très généralement en lien avec deux enjeux majeurs : **La Souffrance au travail et le manque de moyens pour travailler.**

Il est important que ce mécontentement s'exprime, et que cela s'effectue dans une démarche collective et structurée pour ensemble être entendus dans nos propositions. C'est pourquoi nous avons contacté les autres organisations syndicales en vue d'organiser **une Assemblée Générale suivie d'une Mobilisation** pour les professionnels de l'action sociale **en juin 2010.**

Ensemble, nous pouvons nous faire entendre !

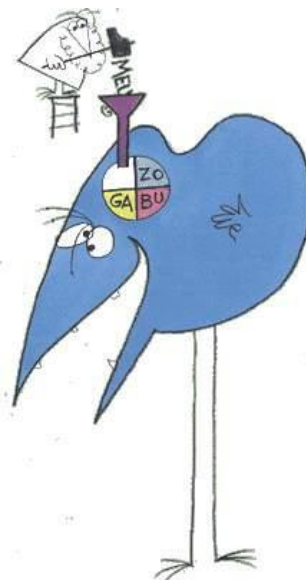
Travailleurs sociaux stagiaires :

Formation Disqualifiée, Futurs professionnels maltraités

Par décret en 2008 une rémunération obligatoire de tous les stages dépassant 3 mois consécutifs puis 2 mois (loi du 24 novembre 2009) a été instaurée. La suppression de cette rémunération des stages pour les travailleurs sociaux a été adoptée le 29 avril au Sénat.

Au lieu de répondre aux vraies difficultés éprouvées par les jeunes à trouver des stages, on considère les futurs travailleurs sociaux comme des étudiants de seconde zone. Cette disqualification du travail social et de la formation va de pair avec le manque de reconnaissance des professionnels que nous constatons.

➔ **Nous demandons l'application de ce droit à la gratification** pour tous les travailleurs sociaux en formation (gratification minimum de 417 € mensuel).



Une Souffrance au travail avérée :

Nous constatons une augmentation de la souffrance au travail (stress, anxiété, mal être...).

La politique du personnel en vigueur crée le terreau de la maltraitance et de la souffrance.

Les devises Shadok



Un chapitre spécifique est consacré à cette question très préoccupante dans notre bilan de l'action sociale et nos propositions (p. 13 à 15).

Le bilan de la médecine du travail faisait déjà apparaître cette question dans son rapport annuel 2008 en évoquant notamment pour les secrétaires un « *stress important et chez certaines des arrêts maladie* ».

Le bilan 2009 soumis au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) va encore plus loin et fait remonter un état des lieux extrêmement inquiétant !

Extraits des rapports de la Médecine du Travail (CHS du 20.05.2010) :

- « Un certain nombre de travailleurs sociaux sont démotivés et ne trouvent plus d'intérêt dans leur travail car ne peuvent plus faire du travail de qualité. Ils se sentent souvent dévalorisés ».
- « Un certain nombre d'agents dénoncent une pression importante avec une surcharge de travail sans moyen supplémentaire »
- « Ces agents ne pouvant plus faire du travail de qualité avec la population, sont en souffrance »
- « Une pression hiérarchique importante est souvent dénoncée à tous les niveaux »
- « Les arrêts maladie et congé longue maladie pour dépression se multiplient. »
- « On note une augmentation des phénomènes de burn-out chez les travailleurs sociaux »...

Les devises Shadok



➔ **Nous ne pouvons accepter qu'un tel état des lieux perdure.** L'institution doit prendre en compte ce constat et répondre à nos propositions. **La souffrance n'a que trop duré !**

Pour plus d'infos et connaître nos propositions vous pouvez vous reporter à notre Bilan...

Par intranet ou extranet : visitez nos infos syndicales sur notre site !

N'hésitez pas à nous contacter au 06.71.78.55.10 ou cgt@yvelines.fr

Page 2

Logiciel Perceaval Enfance :

Décidemment, les professionnels sont mis à toutes les sauces !

Plutôt que d'effectuer nos missions premières, il nous faudrait à présent laver les voitures, saisir des données informatiques en urgence etc...etc...

Nous pensions être des professionnels de l'action sociale avec une pluridisciplinarité des compétences. Nous devenons une armée de polyvalents bons à tout faire, tout et n'importe quoi !



La saisine des données sur le logiciel Perceaval enfance pose de très nombreux problèmes de formes (liées à la formation, à la sécurisation des données...) et de fonds (liés à la surcharge de travail, au sens du travail, à des questions déontologiques...).

Jusqu'où accepterons-nous de subir ces injonctions absurdes, contraires à l'intérêt du service ? Jusqu'où accepterons-nous d'absorber la surcharge de travail ? Combien d'arrêts maladie faut-il ? Ce qui nous est demandé est tout simplement au détriment de la population.

➔ **Nous avons interpellé l'institution sur ce problème avec des propositions concrètes** pour résoudre les difficultés posées :
Nous demandons des renforts dans les services, une sécurisation des données et des moyens en urgence pour organiser le transfert de donnée.

➔ L'intégralité du courrier est en ligne sur le site internet CGT.

Infos brèves :

✓ **Temps de Travail : Attention Danger !**

Le Conseil Général remet en cause les protocoles ARTT en vigueur au département. La question du temps de travail fait appel à des enjeux en prise à la fois avec l'organisation du travail et la sphère privée (semaine de 4 jours, amplitudes horaires, droits aux congés, temps partiels...). Le 1^{er} janvier 2011 les protocoles ARTT actuels seront supprimés, un nouveau sera mis en place. Quel contenu ? Maintien de nos droits, extensions, reculs ?

Des réunions de négociations sont prévues avec le Conseil Général, notamment le 17/06/10.

➔ Nous engagerons les négociations en nous appuyant sur la plateforme CGT que nous avons élaborée et mise en débat : « 25 propositions d'amélioration ». Plus d'infos sur le site internet...

✓ **Mutuelle : Suspension des négociations...**

Nous avons demandé l'ouverture de négociation sur ce sujet fin 2005, elles se sont ouvertes en 2009 pour être suspendues dans l'attente de la parution d'un décret concernant les possibilités de participation de l'employeur aux frais de mutuelle. A suivre donc...

✓ **Frais de déplacement, la justice suit son cours... :**

La CGT a saisi la justice pour obtenir le rétablissement du remboursement des frais de repas à 15,25 €.

Nous avons gagné au Tribunal Administratif, puis en Cour d'Appel. Le Conseil Général joue la montre en saisissant le Conseil d'Etat. Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier...

✓ **Hygiène et Sécurité :**

Nous participons à deux groupes de travail associant l'institution et certains syndicats.

Le premier concerne l'analyse des accidents du travail, le second l'alcool au travail.

N'hésitez pas à nous joindre pour toutes difficultés relevant de ce domaine.



✓ **Vos Droits :**

Pour mieux vous informer et plus de transparence sur les règles collectives, nous avons élaboré de nombreux articles et fiches techniques sur vos droits. Ils sont à consulter sur notre site internet, rubrique « Vos Droits » !

Budget 2010 : Austérité à tous les étages !

L'Assemblée Départementale a adopté un Budget 2010 d'austérité le 26/03/10. Il est marqué par une restriction sans précédent de la masse salariale.

D'une part le département se refuse à toute amélioration du pouvoir d'achat des agents, d'autre part il prévoit de nouvelles suppressions d'emplois.

Rappelons qu'en 2 ans l'effectif de la direction de l'action sociale a baissé de 4 %. D'autres suppressions sont donc à venir, départs à la retraite non remplacés, contrats précaires non renouvelés...



Ce choix politique va de pair avec une diminution de budget de fonctionnement dans les directions et les désengagements successifs du département dans le financement des partenaires (associations, collectivités...).

Cette rigueur va aggraver la surcharge de travail sur le terrain.

En fermant les robinets financiers, nous n'avons plus les moyens de répondre aux difficultés constatées.

Non seulement cela obère toutes améliorations possibles, mais ne permettra pas de maintenir la même qualité de service, ni de répondre aux difficultés à venir liées à la surcharge de travail. Mais pour l'institution, tout va bien !!! Il est vrai que faute de solution il vaut mieux dire qu'il n'y a pas de problème...

- ➔ **Nous avons interpellé les conseillers généraux sur ce budget d'austérité et ses dangers** : Plus d'infos à lire à ce sujet sur notre site internet. Une nouvelle fois, nous constatons que seule une large mobilisation du personnel pourrait nous permettre d'obtenir les moyens de travailler.

Un syndicat Proche des Agents :

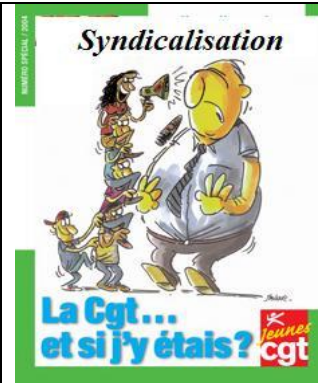
Nous organisons régulièrement des réunions d'informations syndicales au sein des services pour être au plus proche des réalités de terrain, des préoccupations, partager nos réflexions... Nous répondons également à vos demandes sur des thèmes spécifiques.

Nous poursuivons notre démarche syndicale à votre écoute !

C'est dans la même dynamique qu'une Assemblée Générale du personnel de l'Action Sociale est organisée en juin avec les autres organisations syndicales.

Face aux nombreux enjeux soulevés, ne restons pas isolés.

Ensemble, nous pourrons nous faire entendre pour obtenir des avancées sociales pour tous !

	<h3>Bulletin de syndicalisation :</h3> <p>Je souhaite : <input type="checkbox"/> prendre contact <input type="checkbox"/> me syndiquer <input type="checkbox"/> participer à une formation d'accueil</p> <p>Nom – Prénom :</p> <p>Adresse personnelle :</p> <p>Service :</p> <p>Téléphone : Email :</p>
<p>Bulletin à retourner à :</p>	

Syndicat CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles / cgt@yvelines.fr, fax : 01.39.07.81.88, tel 06.71.78.55.10.

Par intranet ou extranet : visitez nos infos syndicales sur notre site !

N'hésitez pas à nous contacter au 06.71.78.55.10 ou cgt@yvelines.fr